

tain effort, surtout lorsqu'il s'agit de textes dont le système graphique n'est pas fixe (il faut penser, par exemple, à chercher «ivrogne» sous la forme *yvrogne*).

En revanche, il est infiniment plus facile et plus rapide de consulter une concordance: dans la plupart des cas, les contextes sont largement suffisants pour qu'on puisse se rendre compte sur-le-champ si l'emploi d'un mot ou d'une forme présente un intérêt ou non. Même en ce qui concerne les mots les plus fréquents, il est techniquement possible, le plus souvent, de tirer quelque chose d'une concordance: il suffit, par exemple, d'un coup d'œil pour qu'on soit renseigné sur l'ordre des pronoms personnels chez Du Bellay (les mots qui suivent les mots-vedettes étant classés par ordre alphabétique); une telle recherche aurait demandé des heures de travail à partir d'un index – à supposer qu'il fût complet.

Tout compte fait, il nous semble que la solution retenue par Suzanne Hanon est de loin la meilleure: une concordance KWIC est plus facile et plus rapide à établir, le maximum de travail étant laissé à l'ordinateur, et elle est d'une consultation plus aisée; en outre, elle est la seule qui soit vraiment appropriée à des recherches linguistiques et la seule qui puisse raisonnablement être complète.

Suzanne Hanon est sur le point de terminer une concordance complète du même type, qui traitera l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre. On y trouvera les quelque 180.000 mots de ce texte correspondant à 1840 pages imprimées. Les références numériques renverront à l'édition d'Yves Le Hir (Paris, P.U.F., 1967) et aux numéros de la journée et de la nouvelle. Il y aura également, en appendice, une table des équivalences avec l'édition de Michel François (Paris, Garnier, 1950), qui est certainement la plus courante. On ne peut que souhaiter à Suzanne Hanon de pouvoir la faire im-

primer et de mettre ainsi à la disposition de tous les chercheurs un instrument de travail d'une valeur inestimable pour notre connaissance de la langue et de la littérature de la Renaissance française.

B. Munk Olsen
Copenhague

Jean-Pierre Colignon: *La ponctuation, art et finesse*. Paris, 1975 (en vente chez l'auteur, 25 avenue F.-Buisson, Paris 16^e, 15 FF). 97 p.

Voici une plaquette fort utile, bien plus: indispensable. Le petit traité pratique *La Ponctuation, art et finesse*, de Jean-Pierre Colignon, vient à point nommé prendre la relève d'un certain nombre de manuels vieillissants, voire périmés, dont la plupart remontent à la seconde moitié du XIX^e siècle. Hormis les aperçus (toujours trop brefs) qu'on trouve dans quelques grammaires, le *Traité moderne de ponctuation* de J. Damourette était, que je sache, l'ouvrage le plus récent sur la question. Or il date de 1939, et il est infiniment plus épais, plus touffu que l'opuscule de J.-P. Colignon, qui a, entre autres avantages, celui d'être exhaustif (ou presque) dans le moins d'encombrement possible. Une manne pour les étudiants, les professeurs, les écrivains – bref pour qui fait du français écrit un usage quotidien et a besoin d'être renseigné rapidement et sûrement.

On objectera – et J.-P. Colignon en est parfaitement conscient, qui le dit dans sa préface – que la ponctuation est affaire de goût personnel. D'aucuns sont allés jusqu'à écrire des romans entiers sans le moindre signe de ponctuation. N'empêche que, comme disait Fernand Gregh, «la ponctuation est la respiration de la phrase» et que, pour être fonction du style de celui qui l'adapte à son gré, elle n'en reste pas

moins soumise à un certain code, dont le respect est une marque de politesse à l'égard du lecteur. J.-P. Colignon le sait bien: ne cherchant pas à jouer les puristes, il nous offre un traité raisonné et raisonnable, fruit d'une longue expérience de correcteur au journal *Le Monde*.

Le livre comprend 13 chapitres, chacun consacré à l'étude d'un signe de ponctuation. Les chapitres sont eux-mêmes subdivisés en courts paragraphes numérotés, qui traitent des divers comportements dans la phrase du signe étudié. L'exposé est clair, précis, méthodique: l'utilisateur s'y retrouve d'autant plus vite que la présentation est aérée, les caractères typographiques suffisamment variés. Les exemples, en italiques, témoignent d'un choix réfléchi: juste répartition entre emprunts à la littérature, aux journaux et à la langue quotidienne. Je soupçonne J.-P. Colignon d'avoir lui-même forgé plus d'un exemple, ce dont je ne saurais trop le féliciter. Pourquoi perdre du temps à trouver chez un écrivain une phrase que tout un chacun prononce journalièrement? Croit-on que la référence fasse plus sérieux?

Les exemples choisis par J.-P. Colignon sont généralement simples, courts – donc faciles à retenir – et dénués de toute intention moralisatrice ou édifiante, Dieu merci! Dans chaque paragraphe, il y a souvent deux exemples, le second pour corroborer ou infirmer la ponctuation du premier; parfois un troisième, voire un quatrième, pour indiquer une autre ponctuation imposée par une règle ou un changement de sens.

J'ai particulièrement apprécié les chapitres consacrés respectivement à la virgule et aux guillemets. La virgule est le signe de ponctuation le plus fréquent. C'est aussi celui dont la place varie le plus à l'intérieur d'une langue et d'une langue à l'autre. Est-il besoin de rappeler qu'en allemand, par exemple, la virgule est obligatoire entre propositions dans des cas

comme principale-complétive introduite par *daß*, principale-relative, principale-conjonctive, etc.? On sait combien le maniement de la virgule est délicat en français, où, en dehors des cas où elle s'impose (ainsi devant la relative parenthétique), elle doit n'être utilisée qu'à bon escient. «Il suffit du déplacement d'une virgule pour dénaturer le sens de ma pensée»: cette phrase de Michelet est judicieusement mise en épigraphe par J.-P. Colignon, qui rappelle que l'emploi de la virgule est avant tout une affaire de bon sens et qu'il est donc généralement soumis aux règles de l'évidence. Quant au chapitre sur les guillemets, il est abondamment développé, l'auteur passant en revue presque tous les cas possibles: par ex., citation dans une citation, elle-même citation.

Une curiosité: le très bref chapitre dévolu au défunt *point d'ironie*, création du publiciste Alcanter de Brahm, compromis entre le point d'interrogation et le point d'exclamation. En revanche, plusieurs pages instructives sur les abréviations et les sigles, occasion pour l'auteur de proposer une unification de la graphie des sigles. Rien que cette semaine, j'ai lu dans trois journaux parisiens: O.T.A.N., OTAN et O.t.a.n.!

Je ne ferai que deux petits reproches – d'ordre terminologique – à J.-P. Colignon:

Pourquoi écrit-il au § 30 qu'il faut mettre la virgule quand, dans une phrase, il y a *inversion* du complément circonstanciel de temps (et de donner comme exemple: *Aujourd'hui, il fait beau*)? L'inversion est un phénomène qui ne touche que la place du sujet, de l'attribut ou du complément d'objet par rapport au verbe. Il eût fallu, en l'occurrence, parler de «complément de temps antéposé ou en tête de phrase». Le § 29, portant sur les indications de lieu, est parfaitement formulé à cet égard, l'auteur utilisant là le seul terme d'*inversion* pour désigner l'*inversion verbe-sujet*, alors

qu'au § 30, il est obligé de préciser en toutes lettres *inversion verbe-sujet* pour avoir juste avant parlé d'inversion du complément circonstanciel de temps (!?). Cette disparate est regrettable, mais il sera facile d'y remédier dans une prochaine édition. Et, de toute façon, les exemples sont assez explicites pour que l'exposé ne prête pas à confusion.

Bien plus grave me semble l'usage fautif du terme « incidente » au § 40. Une proposition incidente, ou incise, est une proposition parenthétique enchâssée *sans mot subordonnant* dans une autre proposition. C'est donc une catégorie grammaticale parfaitement définie. Or J.-P. Colignon entend par proposition *incidente* proposition *relative* – ce qui n'est pas du tout la même chose. L'erreur est d'autant plus frappante qu'ailleurs, J.-P. Colignon emploie « incidente » dans sa juste acception. L'auteur aurait eu tout intérêt à distinguer simplement entre relatives déterminatives (ou restrictives) et relatives explicatives (ou mieux: parenthétiques). Heureusement, là encore, les exemples permettent à l'usager de corriger lui-même les défaillances de l'exposé.

Mais bagatelles que ces quelques erreurs de tir! L'ensemble est un fort beau « carton ».

Il me reste à souhaiter à ce précieux petit manuel, d'une lecture facile et stimulante, de connaître l'heureux sort des « best-sellers ». Nul doute qu'il ferait œuvre de salubrité publique.

François Marchetti
Copenhague

Culture française

Maurice Crubellier: *Histoire Culturelle de la France, XIX^e-XX^e siècle*. A. Collin, Collection « U ». Paris, 1974. 454 p.

Rien que le titre de l'ouvrage suffit à déclencher chez le lecteur le mécanisme des réflexes de défense. Qui est l'auteur? Quelle conception a-t-il de l'histoire? Qu'est-ce que la culture pour lui?

Pour ma part, en ouvrant le livre, j'entre en sympathie avec Maurice Crubellier, agrégé d'histoire et de géographie, maître de conférences d'histoire moderne et contemporaine, directeur du département d'histoire à l'Université de Reims. La raison de ma sympathie? Les chapitres préliminaires, où l'auteur, en précisant l'objet de son travail, arrête clairement ses « choix » en matière de culture et de méthode d'histoire culturelle. Irremplaçable qualité de l'historien qui se veut « objectif ». Attitude infiniment supérieure à celle d'historiens, type « intellectuels en chaise longue », selon le titre de l'essai de Georges Suffert (Plon, 1974), qui n'interprètent jamais, sous prétexte d'un pseudo-objectivisme, ou d'autres qui n'interprètent qu'en vertu d'un certain engagement idéologique. Le premier mérite de cette *Histoire culturelle de la France*, c'est d'indiquer au lecteur, dès le départ, où il est conduit, par quelles voies il est conduit. J'y reviendrai.

D'abord, de quoi s'agit-il? D'une synthèse, sous une « forme très provisoire », que M. Crubellier tente dans l'espoir de susciter de nouvelles recherches (p. 8). Pas question d'exposer une série de « digests » d'histoire de la littérature, des beaux-arts, des sciences, de la philosophie... L'entreprise serait ridicule, quand on songe aux nombreux travaux sur ces sujets, qui, bien entendu, ont droit de cité dans l'histoire culturelle. Crubellier y appuie abondamment sa réflexion et il n'hésite pas, pour les uns et les autres, à en rappeler l'histoire à grands traits, surtout dans la dernière partie de son livre. Pour son histoire de la culture en France aux XIX^e et XX^e siècles, M.C. a voulu